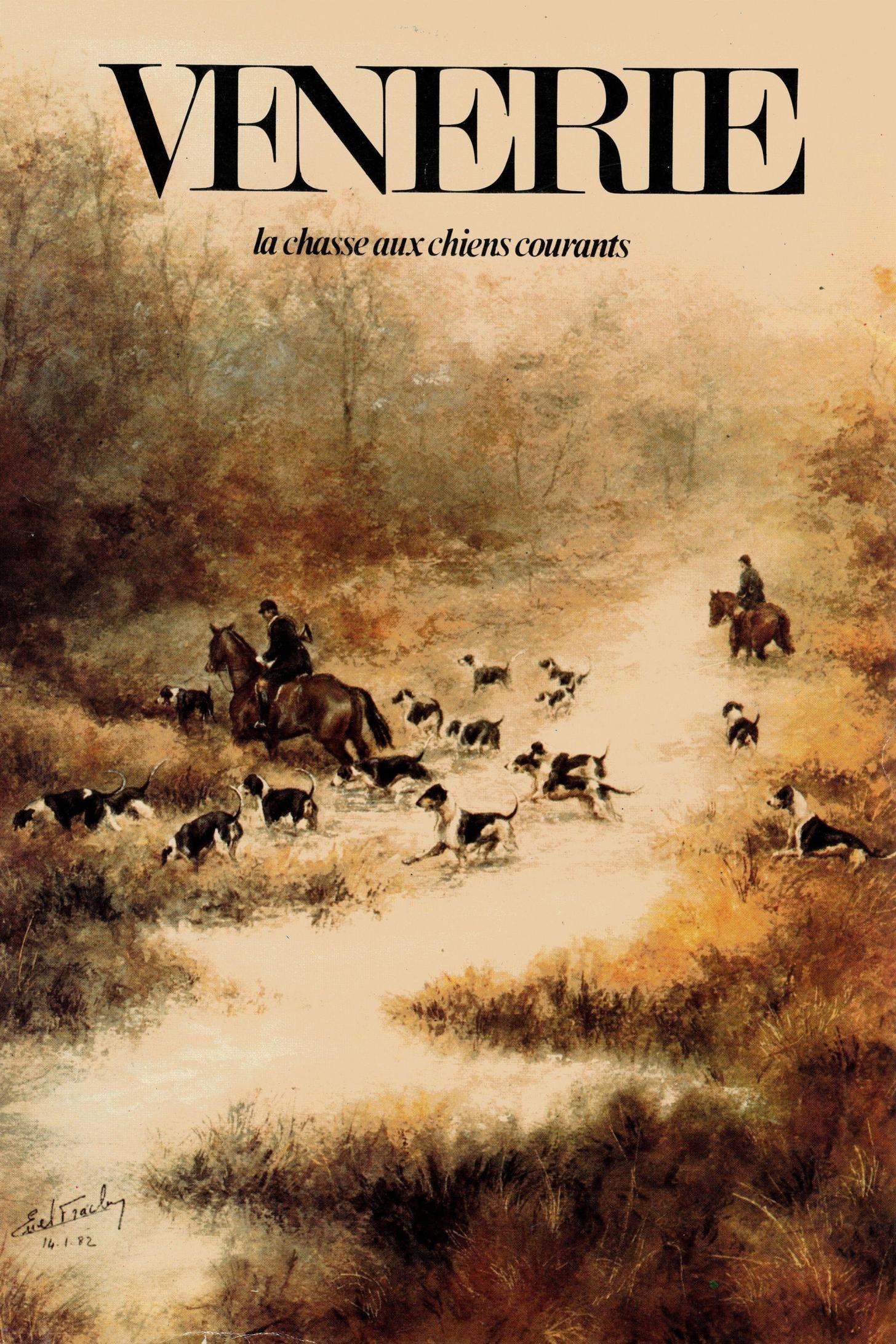


VENERIE

la chasse aux chiens courants



E. Fracley
14. 1. 82



'Le Rallye Bas-Normand en forêt d'Écouves, le 14 février 1901.

RALLYE BAS NORMAND 1898 - 1917

Au comte de la Barre de Nanteuil,

*« ... Ô souvenir, voilà ton seul vestige !
Peut-être son œil clair fût devenu hagard
S'il avait pu sonder, dans un dernier regard,
Ces abîmes d'oubli qui donnent le vertige. »*

Ainsi s'exprimait mon grand-oncle, dans un poème intitulé « L'oubli », écrit en 1906. Il le dédiait au souvenir d'un ami mort depuis peu et déjà oublié des vivants...

Depuis quelque temps, c'est l'une des dispositions heureuses de « Vénerie » que de permettre aussi l'évocation du souvenir des amis chasseurs et des équipages d'antan. Personnellement, cette lecture fait mon régal car dans la vie tout se tient, même dans le domaine de la vénerie : le présent s'explique par l'héritage du passé et ce que nous vivons constitue un pont pour préparer l'avenir. Rien n'est neutre.

Aujourd'hui, je vais essayer de retracer l'histoire du « Rallye Bas Normand » telle que j'ai pu la reconstituer. Cela n'a pas été chose aisée car les témoins de cette époque ont presque tous disparu, y compris les livres de chasse de mon grand-oncle. Néanmoins, après bien des difficultés dans mes recherches, je suis heureux d'apporter un contre-dit respectueux à mon oncle qui fut hanté par la crainte de l'oubli des événements et des hommes. Je me propose donc de faire revivre « sous le soleil blême du souvenir » son équipage qui courut pendant une vingtaine d'années, sangliers, cerfs et chevreuils à l'ombre des futaies normandes.

Emmanuel de la Barre de Nanteuil, né en 1867, dans une famille de terriens, fixée depuis longtemps en basse Normandie, résidait à Moyre, commune de la Hutte-Coulombier, dans la Sarthe, près d'Alençon. Homme d'une grande culture classique — ne jouait-il pas en latin et en grec les tragédies des Anciens ? — il eut la chance d'effectuer tout jeune plusieurs voyages dans les îles ionniennes, les Cyclades, la Crète, la Grèce, puis en Amérique et au Canada. Dans ce pays, il devait d'ailleurs acheter une certaine étendue de terre pour y chasser le

renne. Mais, lassé par ces longs voyages et les séjours aussi glacials qu'inconfortables sur ses lointains « arpens de neige », il finit par se stabiliser à vingt-neuf ans et se mit à faire valoir ses terres de la Sarthe.

En voici sa propre description : « autour de ce vieux fief familial, situé dans un repli de terrain, large vallée à peine indiquée où coule la rivière, la Moyre, le sol est humide et argileux. La terre, lourde à cultiver, est coupée de haies trop nombreuses qui tendent toujours à s'épaissir, et se couvrent volontiers de taillis. Mais, trop compacte, elle ne permet pas au hêtre d'y croître. Seul le chêne, ... y atteint la plus large stature et supporte sans paraître en souffrir, les plus pesants fardeaux d'années ».

En consultant la carte des lieux, on s'aperçoit très vite de la situation forestière très privilégiée de la région qui entoure Moyre. De grandes étendues plantées d'arbres ou semées de taillis y abondent : au nord, l'énorme massif d'Écouves, qu'il faut d'abord citer avec respect ; à l'est, les forêts de Bourse et de Perseigne avec leurs prolongements naturels de Bellême, de Réno, de Moulins-Bonmoulins et du Perche ; au sud, Sillé-le-Guillaume ; à l'ouest, les hautes et basses forêts de Pail et de Muttonne et, plus loin, l'ensemble des Andaines et de la Ferté. Tout ceci dans un rayon de cinquante à soixante-dix kilomètres maximum.

Site stratégique où l'Allemand, en 1944, tint tête aux Alliés et plus particulièrement aux troupes de Leclerc, dans les défilés d'Alençon-Argentan-Sées.

Site poétique aussi. Nul doute : mon grand oncle a été séduit très jeune par les landes et les bruyères roses de Pail, par les futaies immenses d'Écouves, par les fûts d'argent des taillis fourrés de Sillé ou encore par les voûtes frémissantes de Bellême, toutes forêts familières que nous évoquons toujours avec émotion.

Je pense que la vénerie de cette fin du XIX^e siècle dut accueillir à bras ouverts le jeune veneur enthousiaste qu'était alors mon grand-oncle, si élégant à cheval, et dont la courtoisie était légendaire. Lui-même dut être fasciné par l'ivresse d'une belle menée, ravi d'admiration par la voix d'or de telle petite chienne qui, dans la

difficulté, trainait la meute à l'hallali ou encore, charmé par le chant des abois en hiver, le long des étangs gelés serts de roseaux cassants... Que sais-je ? Tous ces côtés sensibles de la chasse aux chiens courants ne peuvent-ils expliquer une vocation de veneur ?...

Et, de fait, en 1898, Emmanuel de la Barre de Nanteuil fonde le « Rallye Bas Normand » — il a alors trente-et-un ans — en association avec le comte de la Fresnaye, ami intime, veneur dans l'âme, aussi distingué par les manières que par l'esprit. Mon oncle en fixe la tenue (redingote gris bleu avec parements, col et gilet écarlates, culotte bleu marine, galon de vénerie pour les hommes). Il fait dessiner par son frère, Amaury, mon grand-père, son bouton : bouton doré, traversé d'un sanglier au galop passant sous un pommier, avec l'inscription « Rallye Bas Normand ».

Dans ma famille, on raconte une histoire vraie et amusante concernant l'origine de cet équipage : un cirque famélique de malheureux saltimbanques vint planter sa tente à la Hutte-Coulombier près de Moyre. L'une des attractions consistait à reconstituer une chasse à courre : des chiens affamés tournaient autour d'un tonneau où était logé un sanglier apprivoisé. En fin de compte, quand les chiens étaient fatigués, on lâchait l'animal et le tout tournait dans le cirque jusqu'à ce que l'on remît le goret, nouveau Diogène, dans son repaire orné de ronce, tout autour.

Evidemment, dans cette région où grâce aux Dorlodot, Falandre, Bertin, sans parler des Chambray, Lévis-Mirepoix, du Luart, etc. les populations se voyaient offrir des représentations du même ordre mais en pleine nature, qui avaient le double avantage d'être gratuites et tout de même d'une autre classe, ce pauvre numéro de cirque demeurait suffisamment peu prisé pour que ni le goret, ni les chiens et ni le patron ne gagnassent leur avoine !

Mon oncle, pris de pitié pour ces pauvres gens — qui auraient bien fini par manger le cochon, mais n'auraient su que faire des chiens — proposa de leur acheter le tout pour un prix qui n'a dû avoir de rapport qu'avec son grand cœur et l'idée qui venait de germer dans son esprit : chasser la bête noire avec ces animaux décidés à en découdre en les mêlant à des chiens d'ordre. Le lecteur remarquera à l'extrémité gauche de l'une des photos, un corniaud qui provenait précisément de ce cirque.

Saint-Hubert dut être au courant de cette transaction peu banale, car dès les premières véritables chasses, les chiens de cirque, parfaitement en condition, sans une once de graisse, archi-confirmés dans la voie du sanglier, entraînaient si bien leurs confrères qu'ils firent des parcours absolument étonnants, en vitesse et en endurance. Les hallalis ne se firent pas attendre et les prises furent nombreuses dès la première saison.

Les chroniques familiales ne précisent pas si les corniauds, qui ne rêvaient que plaies et bosses, mirent bas leur ancien camarade du cirque. On ne sait pas non plus si, maintenant, un vautrait qui se monte ne devrait pas suivre cet exemple et s'adresser en priorité à quelqu'un de nos cirques modernes...

Le Rallye Bas Normand comprenait une centaine de chiens anglais. Il chassa en vautrait pendant les cinq premières années, principalement dans les quinze mille hectares d'Écouves où les bêtes noires abondaient. Le comte René de Martimprey dans « La Vénerie contemporaine » note « comment par aventure, assez rare dans pareille étendue de bois, deux grands sangliers, à peu près du même poids, attaqués en même temps dans la même compagnie et sur lesquels la meute se divisa en deux lots, sans qu'on pût rallier l'un à l'autre, comment deux grands sangliers furent pris et servis, à dix minutes

d'intervalle par le maître d'équipage, dans le même ravin du Mesnilgault, après deux heures de chasse et des parcours très différents ».

Les têtes de ces deux animaux ont été naturalisées et fixées sur le même cadre de bois en souvenir de cet épisode exceptionnel. On peut toujours les admirer dans le vestibule de Moyre. L'inscription apposée au bas du cadre relate ces deux hallalis dans les ravins fabuleux du Mesnilgault où se meurt l'extrémité est d'Écouves, après la longue coulée des Sauvagères qui s'étend sur près de cinq kilomètres.

C'est un endroit étonnant où le veneur solitaire pénètre avec respect, tellement le paysage y est silencieux, tourmenté et presque inquiétant. A certains moments, on ne sait plus très bien où l'on est, ni quelle direction prendre pour en sortir. Et si, par hasard, on est appelé par l'énorme chant des abois roulants, qui passe d'une rive à une autre, l'écho s'en mêle et se répercute de vallon en vallon. Mais dès que la mort a chanté dans le cuivre



Le comte de la Barre de Nanteuil sur Chambéro, saison 1901-1902.

de la trompe, tout redevient absence de bruit. Ce palais fantastique reprend alors son allure mystérieuse de grand seigneur à ne plus déranger, comme s'il recelait un secret. Le nombre des sangliers ayant beaucoup diminué en Écouves, le Rallye Bas Normand se déplaçait dans les forêts de Sillé, de Mayenne et en Andaines. Dans cette dernière, il couplait parfois avec le vautrait du comte François de la Rochefforcauld. C'est ainsi que l'on vit « un jour à l'hallali, plus de cent chiens ensemble coiffant une grosse laie, tandis qu'après quatre heures et demie de chasse sévère, elle se trouvait en débouché près de Saint-Bomer-les-Forges », petite localité du bocage ornaï, très typée, à équidistance entre la forêt de Halouze, la forêt de la Lande Pourrie et le massif des Andaines, là où sous la Révolution, les chouans de Frotté résistèrent longtemps.

L'année 1903 fut marquée pour le Rallye Bas Normand par plusieurs événements au rang desquels M. de la Fresnaye abandonnait en premier lieu l'association. Mon grand-oncle devait diriger seul l'équipage. Il découpla alors avec le comte de Lévis-Mirepoix, député de l'Orne, dans la voie du cerf en Perseigne, Bellême et Écouves. Moyennant quoi, il continua de chasser seul le sanglier au début et à la fin de chaque saison.

L'équipage prenait en moyenne une quarantaine d'animaux par an (cerfs et sangliers). Emmanuel de Nanteuil renouvela progressivement le sang et sa meute. Il conserva ainsi quelques fox-hounds pur-sang, mais se remonta principalement en bâtards croisés avec des chiens du fameux équipage du marquis de Chambray dont il était bouton. Mon oncle jugeait que pour le cerf, il lui fallait plus de finesse de nez, plus de ténacité, moins de vitesse que pour le sanglier, mais aussi plus de gorge pour profiter davantage de la musique de ses chiens.

Un maître d'équipage mayennais, M. de la Beauluère, l'aida dans sa remonte en lui cédant quelques chiens. Et les succès dans le courre du cerf avec l'équipage de Chêreperrine, au comte de Lévis-Mirepoix, devaient être presque immédiats, même à Perseigne, forêt claire et vallonnée, où les laisser-courre sont rapides et difficiles à suivre. Durant quatre années, l'hallali fut sonné régulièrement.

Hélas ! Sa famille n'a pas retrouvé ses livres de chasse où chaque découplé était consigné dans le détail. L'occupation allemande ne leur a pas fait grâce de ces précieux volumes où étaient rapportés les riches heures de l'équipage de Moyre.

Toutefois, mon oncle devait finir par estimer que cerf et sanglier étaient trop faciles à prendre... Aussi, en 1907, décidait-il d'abandonner définitivement le courre de ces animaux pour se consacrer uniquement à celui du chevreuil. Il le chassa seul avec succès en Écouves, Sillé et Bellême, ainsi qu'en forêts de Bourgon et de Concise (Mayenne). Pendant deux mois chaque saison, il couplait aussi en forêt d'Andaines avec l'équipage du marquis d'Oilliamson.

Nous savons par le comte de Martimprey, déjà cité, qu'au chevreuil, « ses prises annuelles se montaient à trente et trente-cinq animaux ».

Même si les chevreuils étaient plus faciles à prendre que de nos jours — aux dires de certains — on reste néanmoins admiratif devant un succès aussi rapide.

Quelles en furent les raisons ? Sans doute la qualité du maître et celle des hommes (La Branche, premier piqueur, Ragot, second, Louis Pallier, valet de chiens) et, bien sûr, celle des chiens.

L'équipage avait pour boutons : Paul Garin, Christian de la Barre de Nanteuil, vicomte de la Fresnaye, Yvan de Beauregard, Jean de Liénard, M. Lyéé de Belleau, comte de Vaucelles, M. de la Chouquaye, M. Brunier, comte Max de Saint-Pol, baron Frédéric de Sainte-Preuve, Jean Méry de Bellegarde...

Parmi ceux-ci, l'un se détacha particulièrement du lot, c'est Paul Garin. Depuis longtemps, il participait au laisser-courre du Rallye Bas Normand. En 1910, le comte de la Barre de Nanteuil lui céda son équipage de chevreuil. M. Garin continua à chasser dans les mêmes forêts, mais hélas, il fut mobilisé en 1917, et fit alors abattre tous les chiens. Triste fin d'un brillant équipage monté sur un grand pied, qui durant dix-sept ans couvrit avec succès sangliers, cerfs et chevreuils dans des territoires variés, ce qui ajoutait encore à son mérite.

C'est en contemplant des massacres et des honneurs du Rallye Bas Normand ornant les murs de quelques propriétés amies que je me suis promis de rendre hommage à mon grand-oncle, en faisant revivre les souvenirs de ses anciennes et brillantes années.

Un mystère demeure cependant : pourquoi cet homme, passionné de vénerie, arrêta-t-il définitivement de chasser à courre à quarante-trois ans ?

Personne n'a pu le savoir, ni vraiment l'expliquer. Sa santé a toujours été excellente et il n'est mort qu'en 1940. S'était-il lassé ? Les forêts ne lui chantaient-elles plus leur magique appel quand arrivent les brumes de septembre ? Sans illusions et si jeune, était-il déjà hanté par le suprême essor ?

Cette rupture reste son secret... Il devait néanmoins poursuivre jusqu'à un âge avancé, et avec acharnement, les bécasses sous les futaies de Pail. Ce fut même un véritable spécialiste, aidé dans sa quête par des chiens excellents qui firent souche.

Malgré cette nouvelle passion, ce vieux routier des grands bois et des landes écrivait en 1933 : « Il faut que de tout



Après la prise.
Forêt d'Écouves, le 14 février 1901.

tu te désenlasses... Et même aux forêts, sache dire adieu !... »

Peut-être aussi ce beau sonnet, composé en 1906 — il avait alors trente-neuf ans — extrait de l'un de ses trois volumes de poésies, peut-il esquisser une réponse furtive à mes questions, alors qu'il atteignait l'apogée de sa carrière de veneur :

La figure de ce monde passe !

(A écrire derrière mon portrait)
peint par Déchenaud

*Plus tard, lorsque le Temps aux longs doigts amaigris
De sa poussière aura saupoudré la peinture,
Quand ce portrait aura pour triste sépulture
Dans un coin délaissé, quelque amas de débris ;*

*De l'habit rouge et bleu les riches coloris,
Le cuivre de la trompe et l'or de la ceinture*

*Seront éteints ; au dos du cadre en pourriture
Ces vers presque effacés ne seront plus compris.*

*Si, malgré cet enduit de cendre qui m'entoure,
Si j'allais, tel qu'au jour d'un ancien laisser-courre,
Ô vivant, t'apparaître encore sous le vernis ;*

*Tu sauras que toujours je songe à la clairière
Où vibrait l'hallali ; les abois sont finis !
Tout passe !... Aumône moi d'une courte prière.*

Finalement, la nature de la quête de ce grand insatisfait n'était-elle pas d'un autre ordre ? Et la chasse à courre, école de vie, n'a-t-elle pas été pour lui, tant qu'il l'a pratiquée, un complément temporaire et non une idole ?... Le cheminement de chacun est si mystérieux !

A.B.N.

ÉQUIPAGE OLRY



25 Équipages Olry — La curée.

Chasses à courre de Compiègne.

N.D. Phot.

Nous avons reçu de M. Olivier Grenet la réponse à la question posée par M. Jean Bocquillon dans notre précédent numéro (« Au milieu des feuilles mortes » p. 41)

Pour ce qui concerne la vénerie du daim pratiquée par l'Équipage Orly, il convient de dire qu'elle l'était couramment par M. Jacques Olry et ses deux fils, Victor et Léon.

J'en tiens pour preuve la rubrique concernant l'équipage de Souvilly, à MM. Olry, incluse dans l'Annuaire de la Vénerie française de l'année 1899, dont voici la teneur :

« L'Équipage de Souvilly a été fondé par M. Louis Roederer, beau-père de M. Jacques Olry, vers 1859. A la mort de M. Roederer en 1869, l'équipage fut mis bas et c'est seulement en 1882 qu'il fut remonté par M. Jacques Olry. Cet équipage, spécial pour le cerf, se compose de quatre-vingts bâtards du Haut-Poitou élevés au chenil de Souvilly. Depuis l'année dernière MM. Olry, ont monté un vautreait formé d'environ cent chiens anglais, dont quelques bâtards, réformés de l'équipage de cerf.

Les chasses de ces deux équipages ont lieu en forêt de Breteuil et Conches (Eure) et Compiègne.

La moyenne des prises de l'équipage est de soixante à soixante-cinq cerfs et de deux ou trois daims par an.

Le total de l'équipage et du vautreait a été la saison dernière de soixante-sept cerfs et quarante-sept sangliers. »

Suit la liste des boutons de l'équipage.

J'espère que cet édifiant article répond à la question de savoir si l'équipage Olry chassait régulièrement le daim. Toutefois, il n'est pas précisé s'il découplait dans cette voie en Compiègne (précisément ou exclusivement).

L'Annuaire de la Vénerie française en 1899 semble considérer les prises de daim par l'équipage de Souvilly comme un événement se produisant régulièrement chaque saison depuis la remonte de 1882.

Pour ce qui est du cas que vous nous avez soumis et qui remonte à l'année 1893, tout porte à croire qu'il s'est agi du choix de M. Jacques Olry, au rapport un matin d'août 1893...

Olivier Grenet